

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01276

Numéro SIREN : 332 252 980

Nom ou dénomination : APSYS

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/012589

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
**TOULOUSE**

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/012589**  
n° de gestion : **1988B01276**  
n° SIREN : **332 252 980 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 09/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

APSYS - Société par actions simplifiée  
ZAC du Grand Noble 37 avenue de L'escadrille Normandie-niémen 31700 Blagnac -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



2419039

*[Signature]*  
**CERTIFIÉ CONFORME**

**APSYS**

AUGMENTED TRUST

**37, Av de l'Escadrille Normandie Niémen  
31700 BLAGNAC**

**S.A.S. au Capital de 750 000 €**

**RCS TOULOUSE 332252980**

**COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2019**

## COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2019	2018	Variation
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2.9</b>	<b>65 828</b>	<b>50 864</b>	<b>14 964</b>
Subventions d'exploitation		136	35	100
Reprises sur provisions	2.5	2 433	1 297	1 136
Transfert de charges		139	24	115
Autres produits		170	57	113
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>68 705</b>	<b>52 277</b>	<b>16 428</b>
Achats de marchandises		677	119	558
Autres achats & charges externes		16 966	15 758	1 208
Impôts, taxes et vers. assim.		1 669	1 407	262
Salaires et Traitements		23 907	19 001	4 906
Charges sociales		11 748	9 263	2 485
Amortissements et provisions	2.2/2.5	1 502	1 341	161
Autres charges		204	129	75
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>56 674</b>	<b>47 018</b>	<b>9 656</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>12 031</b>	<b>5 259</b>	<b>6 772</b>
Produits financiers		1	7	-6
Charges financières		590	1	590
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-590</b>	<b>6</b>	<b>-596</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>11 442</b>	<b>5 266</b>	<b>6 176</b>
Produits exceptionnels			42	-42
Charges exceptionnelles		61	49	12
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-61</b>	<b>-7</b>	<b>-54</b>
Participation des salariés & Intéressement		3 007	1 357	1 650
Impôts sur les bénéfices	2.10	1 003	-131	1 133
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>7 371</b>	<b>4 033</b>	<b>3 339</b>

## BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	Brut	Amort. & Prov.	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Concessions, brevets et droits assimilés	2.1/2.2	1 082	895	187	190	-3
Fonds commercial	2.1/2.2	234		234	234	
Autres immobilisations incorporelles	2.1/2.2	448		448	448	
Installations techniques, matériel et outillage	2.1/2.2	8	4	3	5	-2
Autres immobilisations corporelles	2.1/2.2	3 845	1 723	2 122	1 371	751
Immob. en cours / Avances & acomptes	2.1/2.2	68		68	142	-74
Participations et créances rattachées	2.1/2.3/2.5	925	900	25	25	
Prêts		510		510	427	84
Autres immobilisations financières		229		229	207	22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>7 349</b>	<b>3 522</b>	<b>3 827</b>	<b>3 050</b>	<b>777</b>
Clients et comptes rattachés	2.4/2.5	34 044	430	33 613	28 178	5 435
Autres créances	2.4	24 916		24 916	23 225	1 691
Avances et acomptes versés sur commandes	2.4	56		56	29	28
Disponibilités		1		1		1
Charges constatées d'avance	2.4	95		95	89	6
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>59 112</b>	<b>430</b>	<b>58 681</b>	<b>51 521</b>	<b>7 160</b>
Ecarts de conversion - Actif						
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>66 460</b>	<b>3 952</b>	<b>62 508</b>	<b>54 571</b>	<b>7 937</b>

## BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Capital social	2.8	750	750	
Réserve légale		75	75	
Autres réserves		18 548	18 548	
Report à nouveau		4 686	2 669	2 017
Résultat de l'exercice		7 371	4 033	3 339
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>31 430</b>	<b>26 075</b>	<b>5 355</b>
Provisions pour risques	2.5	68	1 436	-1 368
Provisions pour charges	2.5	3 377	2 595	782
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>3 445</b>	<b>4 031</b>	<b>-586</b>
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédits	2.4		200	-200
Emprunts et dettes financières diverses	2.4	348	1 027	-679
Avances et acomptes reçus sur commandes	2.4	545	451	94
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.4	7 672	6 048	1 623
Dettes fiscales et sociales	2.4			
Personnel	2.4	5 546	3 051	2 495
Organismes sociaux	2.4	2 113	1 787	326
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2.4	6 131	4 795	1 336
Autres dettes fiscales et sociales	2.4	965	906	59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.4	147	145	3
Autres dettes	2.4	1 424	1 976	-552
Produits constatés d'avance	2.4	2 743	4 079	-1 336
<b>DETTES</b>		<b>27 633</b>	<b>24 465</b>	<b>3 168</b>
Ecarts de conversion - Passif				
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>62 508</b>	<b>54 571</b>	<b>7 937</b>

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2019**

## SOMMAIRE

1	FAITS MARQUANTS ET REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
1.1	Immobilisations incorporelles et corporelles .....	7
1.2	Amortissements .....	8
1.3	Immobilisations financières .....	8
1.4	Créances.....	8
1.5	Opérations commerciales en devises .....	8
1.6	Provisions pour risques et charges .....	8
1.7	Engagements pris en matière de retraite et médaille du travail.....	9
1.8	Chiffre d'affaires .....	9
1.9	Impôt sur les sociétés .....	9
2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .....	11
2.1	Immobilisations.....	11
2.2	Amortissements .....	11
2.3	Tableau des filiales et participations .....	11
2.4	Echéancier des créances et dettes.....	12
2.5	Etat des provisions et des dépréciations .....	13
2.6	Produits et avoirs à recevoir .....	13
2.7	Charges à payer et avoirs à établir.....	13
2.8	Composition du capital social .....	14
2.9	Ventilation du chiffre d'affaires net.....	14
2.10	Ventilation de l'impôt sur les sociétés .....	14
3	AUTRES INFORMATIONS .....	14
3.1	Effectif en équivalents temps plein moyens.....	14
3.2	Honoraires du commissaire aux comptes.....	14
3.3	Rémunérations des dirigeants .....	15
3.4	Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés .	15
3.5	Identité de la société consolidant les comptes de la société .....	15
3.6	Evénements postérieurs à la clôture .....	15

## 1 FAITS MARQUANTS ET REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'année 2019 a été marquée par :

- une forte croissance de l'activité, le chiffre d'affaires s'établit à 65 828 K€ soit une hausse de 29% par rapport à 2018,
- par le dénouement favorable d'une affaire pour laquelle une perte à terminaison avait initialement été anticipée, qui s'est traduit par une reprise de provision de 1 375 K€,
- des investissements d'un montant total de 1 213 K€ pour soutenir la croissance et en particulier, des travaux d'aménagement des sites de Blagnac pour 432 K€ et de Vitrolles pour 77 K€ ainsi que des acquisitions de matériel informatique pour 502 K€, essentiellement des serveurs et ordinateurs,
- et le versement en février 2019 de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour un montant global de 124 K€.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels de gestion	L	7 ans
Logiciels et progiciels techniques	L	1 an
Matériel téléphonie	L	5 à 10 ans
Agencement	L/D	5 à 10 ans
Matériel de transport	L	4 ans
Matériel de bureau	L/D	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	L	5 à 10 ans

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif », lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les « écarts de conversion actifs » font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsque l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. Elles sont évaluées selon la meilleure estimation de la sortie de ressources.

APSYS a adopté la méthode dite du « corridor » de la recommandation ANC n°2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite et de médaille du travail est comptabilisé, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement.

La marge à terminaison des contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses de coûts et de produits à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Les produits à terminaison des contrats incluent :

- le prix de vente initial,
- les avenants, réclamations, incitations et modifications au contrat dans la mesure où il est quasi-certain que ces changements se traduiraient par la comptabilisation de chiffre d'affaires pouvant être mesuré de façon fiable.

Les coûts à terminaison des contrats incluent :

- le coût des heures des personnels directement affectés au contrat, valorisé au coût par catégorie,
- les études sous-traitées,
- et les achats de matériels.

Le chiffre d'affaires présenté au compte de résultat correspond à la facturation ajustée en fonction de l'avancement des contrats en cours. L'écart calculé contrat par contrat entre le chiffre d'affaires à l'avancement et la facturation est présenté au bilan, selon le signe en :

- factures à établir,
- ou produits constatés d'avance.

Le pourcentage d'avancement applicable aux contrats à long terme est déterminé par le rapport des coûts encourus sur les coûts estimés à terminaison.

Toute perte à terminaison probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est identifiée.

APSYS fait partie du groupe fiscal constitué par AIRBUS SAS en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable distinctement est versée à la société tête du groupe d'intégration fiscale. A la sortie d'un exercice déficitaire, APSYS ne serait titulaire d'aucune créance à ce titre sur la société tête de groupe.

## 2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1. Immobilisations

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Acquisitions	Cessions & Mises au rebut	31/12/2019
Logiciel	1 938	93	949	1 082
Fond commercial	682			682
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 621</b>	<b>93</b>	<b>949</b>	<b>1 764</b>
Installations techniques, matériel et outillage industriels	164		157	8
Installations générales, agencements, aménagements	1 202	523	25	1 701
Matériel de transport	80			80
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 717	671	1 325	2 064
Avance et acompte versées sur commandes/Immo en cours	142	68	142	68
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 306</b>	<b>1 263</b>	<b>1 648</b>	<b>3 920</b>
Autres participations	925			925
Prêts & autres immobilisations financières	634	106	1	739
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 559</b>	<b>106</b>	<b>1</b>	<b>1 664</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 486</b>	<b>1 461</b>	<b>2 598</b>	<b>7 349</b>

2.2. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Logiciel	1 748	96	949	895
Fond commercial				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 748</b>	<b>96</b>	<b>949</b>	<b>895</b>
Installations techniques, matériel et outillage industriels	160	2	157	4
Installations générales, agencements, aménagements	587	99	25	662
Matériel de transport	80			80
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 960	345	1 325	981
Avance et acompte versée sur commandes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 788</b>	<b>446</b>	<b>1 506</b>	<b>1 727</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 536</b>	<b>541</b>	<b>2 455</b>	<b>2 622</b>

2.3. Bilan et compte de résultat consolidés

	Capital	Réserves et RAN	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
<b>Filiales</b>										
Apsys Risk Engineering Ltd (2018)	750 K€	-1211K€	100%	900K€	0			591K€	-108K€	0
Apsys Risk Engineering GmbH (2018)	25 K€	226K€	100%	25K€	25K€			1754K€	158K€	0
<b>Participations</b>										
Néant										

Créances (en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
Prêts	510		510
Autres immobilisations financières	229		229
Créances clients	34 044	34 044	
Personnel et comptes rattachés	37	37	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 249	1 249	
Groupe et associés	23 619	23 619	
Débiteurs divers	67	67	
Charges constatées d'avance	95	95	
<b>TOTAL</b>	<b>59 850</b>	<b>59 111</b>	<b>739</b>

Dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, moins de 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	348		348	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 672	7 672		
Personnel et comptes rattachés	5 546	5 546		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 113	2 113		
Dettes fiscales	7 095	7 095		
Groupe et associés	1 424	1 424		
Autres dettes	692	692		
Produits constatés d'avance	2 743	2 743		
<b>TOTAL</b>	<b>27 633</b>	<b>27 285</b>	<b>348</b>	

Annexe 1 - Bilan - Provisions

Provisions	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Pour perte à terminaison	1 436	68	1 436	68
Pour pensions et obligations	2 116	214	73	2 257
Pour litiges	478	326	275	530
Liées à des participations		590		590
<b>TOTAL I</b>	<b>4 031</b>	<b>1 198</b>	<b>1 784</b>	<b>3 445</b>

Dépréciations	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres de participations	900			900
Sur comptes clients	726	353	649	430
<b>TOTAL II</b>	<b>1 626</b>	<b>353</b>	<b>649</b>	<b>1 330</b>

<b>TOTAL I + II</b>	<b>5 657</b>	<b>1 551</b>	<b>2 433</b>	<b>4 775</b>
---------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Dotations et reprises d'exploitation	961	2 433
Dotations et reprises financières	590	
Dotations et reprises exceptionnelles		

Annexe 2 - Bilan - Créances

(en milliers d'euros)	Montant TTC
Créances clients	9 632
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	557
<b>TOTAL</b>	<b>10 190</b>

Annexe 3 - Bilan - Dettes

(en milliers d'euros)	Montant TTC
Fournisseurs et comptes rattachés	5 540
Personnel et comptes rattachés	5 495
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	768
<b>TOTAL</b>	<b>11 802</b>

Le capital de 750 000 euros est divisé en 44 500 actions dont 99,10 % détenues par Airbus SAS.

	Nombre
Actions composant le capital social au début de l'exercice	44 500
Actions émises pendant l'exercice	
Actions remboursées pendant l'exercice	
Actions composant le capital social en fin d'exercice	44 500

Répartition du CA par zones géographiques	Montant
France	60 794
Etranger	5 034
<b>Total</b>	<b>65 828</b>

L'impôt sur les sociétés 2019 est une charge nette de 1002 k€ et il se compose de :

- une charge de 2 307 K€ sur le résultat courant,
- une charge de 2 K€ sur le résultat exceptionnel,
- et un produit de 1 307 K€ de crédits d'impôt (recherche et mécénat).

### 3 AUTRES INFORMATIONS

Personnel salarié	
Cadres	459
Employés	51
<b>Total</b>	<b>510</b>

Le montant des honoraires au titre de la certification des comptes annuels s'élève à 35 K€.

Le Président ne reçoit pas de rémunération directe, il est rémunéré par le groupe qui refacture la société. Les montants ne sont pas indiqués car cela reviendrait à donner une information individuelle.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite et des médailles du travail sont :

- taux d'actualisation : 0,6 %
- taux d'augmentation des salaires : 2,5 %
- taux d'inflation : 1,7%

L'engagement total s'élève à 2 488 K€ et le montant provisionné, selon la méthode du corridor, s'établit à 2 257 K€.

Les comptes d'APSYS sont inclus dans les comptes consolidés de :

Airbus SAS  
2 Rond-Point Emile Dewoitine  
31700 Blagnac  
SIREN : 383474814

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par les effets de la crise sanitaire liée au COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré exact. Le 6 mai, à la date d'arrêté des comptes 2019 par le Président, au vu de la trésorerie dont dispose la société et de ses perspectives d'activité pour l'exercice 2020, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation durant les 12 prochains mois.

**CERTIFIÉ CONFORME**

**APSYS**

**Société par actions simplifiée au capital de 750 000 euros**  
**Siège social : ZAC du Grand Noble, 37, Avenue de l'Escadrille Normandie Niemen,**  
**31700 Blagnac**  
**RCS TOULOUSE : 332 252 980**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 11 JUIN 2020**

Le 11 juin 2020 à 10 heures les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle dans les locaux d'Airbus SAS, B80 E280, 2, rond-point Emile Dewoitine, 31700 Blagnac.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Société Airbus SAS, actionnaire majoritaire, est représentée par Monsieur David Zakin. Monsieur Paoletti, actionnaire minoritaire, est absent.

Le cabinet Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes, et les représentants du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

L'Assemblée étant en mesure de délibérer valablement est donc déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian Forestier, Président.

Madame Natallia Varabyova est désignée comme secrétaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires et au commissaire aux comptes ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2019 ;
- Les comptes annuels clos le 31 décembre 2019 (bilan, compte de résultat et annexes) ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées et le rapport du Commissaire aux comptes ont été adressés aux actionnaires, aux représentants du Comité d'entreprise et au Commissaire aux comptes avec la lettre de convocation.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation du rapport de gestion du Président, du rapport général du Commissaire aux comptes, des comptes sociaux de l'exercice clos le 31

décembre 2019 et quitus au Président et aux membres du Comité d'Administration ;

- Conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Ratification de décision du Comité d'Administration du 15 novembre 2019 concernant la réduction de nombre de membres du Comité d'Administration.

Le Président présente les comptes de la Société pour l'exercice écoulé, donne lecture du rapport de gestion, ainsi que des rapports des Commissaires aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, les comptes, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la Société tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites par lesdits comptes.

En conséquence, elle donne quitus aux Président de la Société et aux membres du Comité d'Administration pour l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies et qu'aucune convention visée à l'Article L 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

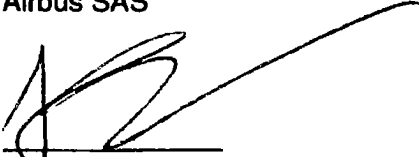
L'Assemblée Générale, sur proposition du Comité d'Administration, décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2019 soit le bénéfice de 7 371 356,51 € en report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

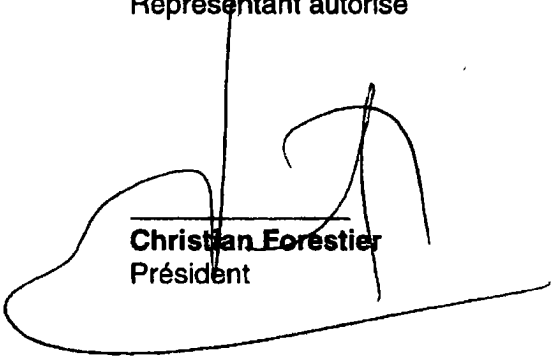
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal.

Actionnaire majoritaire  
Airbus SAS



**David Zakin**  
Représentant autorisé



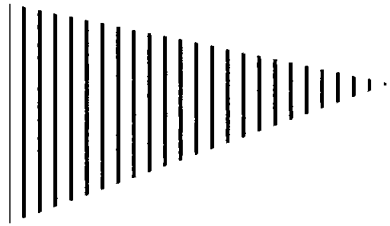
**Christian Forestier**  
Président



---

**Natalia Varabyova**  
Secrétaire

CERTIFIÉ CONFORME



Apsys  
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 6 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 6 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

PIERRE  
CONSTANT

Signé numériquement par PIERRE  
CONSTANT  
DN : cn=PIERRE CONSTANT, c=FR,  
o=EY Associes, ou=0002 817723687  
email=pierre.constant@fr.ey.com  
Date : 2020.05.06 15:04 +0200

Pierre Constant



**37, Av de l'Escadrille Normandie Niémen  
31700 BLAGNAC**

**S.A.S. au Capital de 750 000 €**

**RCS TOULOUSE 332252980**

**COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2019**

## COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2019	2018	Variation
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2.9</b>	<b>65 828</b>	<b>50 864</b>	<b>14 964</b>
Subventions d'exploitation		136	35	100
Reprises sur provisions	2.5	2 433	1 297	1 136
Transfert de charges		139	24	115
Autres produits		170	57	113
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>68 705</b>	<b>52 277</b>	<b>16 428</b>
Achats de marchandises		677	119	558
Autres achats & charges externes		16 966	15 758	1 208
Impôts, taxes et vers. assim.		1 669	1 407	262
Salaires et Traitements		23 907	19 001	4 906
Charges sociales		11 748	9 263	2 485
Amortissements et provisions	2.2/2.5	1 502	1 341	161
Autres charges		204	129	75
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>56 674</b>	<b>47 018</b>	<b>9 656</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>12 031</b>	<b>5 259</b>	<b>6 772</b>
Produits financiers		1	7	-6
Charges financières		590	1	590
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-590</b>	<b>6</b>	<b>-596</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>11 442</b>	<b>5 266</b>	<b>6 176</b>
Produits exceptionnels			42	-42
Charges exceptionnelles		61	49	12
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-61</b>	<b>-7</b>	<b>-54</b>
Participation des salariés & Intéressement		3 007	1 357	1 650
Impôts sur les bénéfices	2.10	1 003	-131	1 133
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>7 371</b>	<b>4 033</b>	<b>3 339</b>

## BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	Brut	Amort. & Prov.	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Concessions, brevets et droits assimilés	2.1/2.2	1 082	895	187	190	-3
Fonds commercial	2.1/2.2	234		234	234	
Autres immobilisations incorporelles	2.1/2.2	448		448	448	
Installations techniques, matériel et outillage	2.1/2.2	8	4	3	5	-2
Autres immobilisations corporelles	2.1/2.2	3 845	1 723	2 122	1 371	751
Immob. en cours / Avances & acomptes	2.1/2.2	68		68	142	-74
Participations et créances rattachées	2.1/2.3/2.5	925	900	25	25	
Prêts		510		510	427	84
Autres immobilisations financières		229		229	207	22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>7 349</b>	<b>3 522</b>	<b>3 827</b>	<b>3 050</b>	<b>777</b>
Clients et comptes rattachés	2.4/2.5	34 044	430	33 613	28 178	5 435
Autres créances	2.4	24 916		24 916	23 225	1 691
Avances et acomptes versés sur commandes	2.4	56		56	29	28
Disponibilités		1		1		1
Charges constatées d'avance	2.4	95		95	89	6
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>59 112</b>	<b>430</b>	<b>58 681</b>	<b>51 521</b>	<b>7 160</b>
Ecarts de conversion - Actif						
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>66 460</b>	<b>3 952</b>	<b>62 508</b>	<b>54 571</b>	<b>7 937</b>

## BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Capital social	2.8	750	750	
Réserve légale		75	75	
Autres réserves		18 548	18 548	
Report à nouveau		4 686	2 669	2 017
Résultat de l'exercice		7 371	4 033	3 339
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>31 430</b>	<b>26 075</b>	<b>5 355</b>
Provisions pour risques	2.5	68	1 436	-1 368
Provisions pour charges	2.5	3 377	2 595	782
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>3 445</b>	<b>4 031</b>	<b>-586</b>
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédits	2.4		200	-200
Emprunts et dettes financières diverses	2.4	348	1 027	-679
Avances et acomptes reçus sur commandes	2.4	545	451	94
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.4	7 672	6 048	1 623
Dettes fiscales et sociales	2.4			
Personnel	2.4	5 546	3 051	2 495
Organismes sociaux	2.4	2 113	1 787	326
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2.4	6 131	4 795	1 336
Autres dettes fiscales et sociales	2.4	965	906	59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.4	147	145	3
Autres dettes	2.4	1 424	1 976	-552
Produits constatés d'avance	2.4	2 743	4 079	-1 336
<b>DETTES</b>		<b>27 633</b>	<b>24 465</b>	<b>3 168</b>
Ecarts de conversion - Passif				
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>62 508</b>	<b>54 571</b>	<b>7 937</b>

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2019**

## SOMMAIRE

1	FAITS MARQUANTS ET REGLES ET METHODES COMPTABLES .....	7
1.1	Immobilisations incorporelles et corporelles .....	7
1.2	Amortissements .....	8
1.3	Immobilisations financières .....	8
1.4	Créances .....	8
1.5	Opérations commerciales en devises .....	8
1.6	Provisions pour risques et charges .....	8
1.7	Engagements pris en matière de retraite et médaille du travail.....	9
1.8	Chiffre d'affaires .....	9
1.9	Impôt sur les sociétés .....	9
2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .....	11
2.1	Immobilisations.....	11
2.2	Amortissements .....	11
2.3	Tableau des filiales et participations .....	11
2.4	Echéancier des créances et dettes.....	12
2.5	Etat des provisions et des dépréciations .....	13
2.6	Produits et avoirs à recevoir .....	13
2.7	Charges à payer et avoirs à établir.....	13
2.8	Composition du capital social .....	14
2.9	Ventilation du chiffre d'affaires net.....	14
2.10	Ventilation de l'impôt sur les sociétés .....	14
3	AUTRES INFORMATIONS .....	14
3.1	Effectif en équivalents temps plein moyens.....	14
3.2	Honoraires du commissaire aux comptes.....	14
3.3	Rémunérations des dirigeants .....	15
3.4	Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés .	15
3.5	Identité de la société consolidant les comptes de la société .....	15
3.6	Evénements postérieurs à la clôture .....	15

## 1 FAITS MARQUANTS ET REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'année 2019 a été marquée par :

- une forte croissance de l'activité, le chiffre d'affaires s'établit à 65 828 K€ soit une hausse de 29% par rapport à 2018,
- par le dénouement favorable d'une affaire pour laquelle une perte à terminaison avait initialement été anticipée, qui s'est traduit par une reprise de provision de 1 375 K€,
- des investissements d'un montant total de 1 213 K€ pour soutenir la croissance et en particulier, des travaux d'aménagement des sites de Blagnac pour 432 K€ et de Vitrolles pour 77 K€ ainsi que des acquisitions de matériel informatique pour 502 K€, essentiellement des serveurs et ordinateurs,
- et le versement en février 2019 de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour un montant global de 124 K€.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels de gestion	L	7 ans
Logiciels et progiciels techniques	L	1 an
Matériel téléphonie	L	5 à 10 ans
Agencement	L/D	5 à 10 ans
Matériel de transport	L	4 ans
Matériel de bureau	L/D	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	L	5 à 10 ans

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif », lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les « écarts de conversion actifs » font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsque l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles sont évaluées selon la meilleure estimation de la sortie de ressources.

APSYS a adopté la méthode dite du « corridor » de la recommandation ANC n°2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite et de médaille du travail est comptabilisé, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement.

La marge à terminaison des contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses de coûts et de produits à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Les produits à terminaison des contrats incluent :

- le prix de vente initial,
- les avenants, réclamations, incitations et modifications au contrat dans la mesure où il est quasi-certain que ces changements se traduiraient par la comptabilisation de chiffre d'affaires pouvant être mesuré de façon fiable.

Les coûts à terminaison des contrats incluent :

- le coût des heures des personnels directement affectés au contrat, valorisé au coût par catégorie,
- les études sous-traitées,
- et les achats de matériels.

Le chiffre d'affaires présenté au compte de résultat correspond à la facturation ajustée en fonction de l'avancement des contrats en cours. L'écart calculé contrat par contrat entre le chiffre d'affaires à l'avancement et la facturation est présenté au bilan, selon le signe en :

- factures à établir,
- ou produits constatés d'avance.

Le pourcentage d'avancement applicable aux contrats à long terme est déterminé par le rapport des coûts encourus sur les coûts estimés à terminaison.

Toute perte à terminaison probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est identifiée.

APSYS fait partie du groupe fiscal constitué par AIRBUS SAS en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable distinctement est versée à la société tête du groupe d'intégration fiscale. A la sortie d'un exercice déficitaire, APSYS ne serait titulaire d'aucune créance à ce titre sur la société tête de groupe.

## 2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### 2.1. Immobilisations

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Acquisitions	Cessions & Mises au rebut	31/12/2019
Logiciel	1 938	93	949	1 082
Fond commercial	682			682
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 621</b>	<b>93</b>	<b>949</b>	<b>1 764</b>
Installations techniques, matériel et outillage industriels	164		157	8
Installations générales, agencements, aménagements	1 202	523	25	1 701
Matériel de transport	80			80
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 717	671	1 325	2 064
Avance et acompte versées sur commandes/Immo en cours	142	68	142	68
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 306</b>	<b>1 263</b>	<b>1 648</b>	<b>3 920</b>
Autres participations	925			925
Prêts & autres immobilisations financières	634	106	1	739
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 559</b>	<b>106</b>	<b>1</b>	<b>1 664</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 486</b>	<b>1 461</b>	<b>2 598</b>	<b>7 349</b>

### 2.2. Dépréciations

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Logiciel	1 748	96	949	895
Fond commercial				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 748</b>	<b>96</b>	<b>949</b>	<b>895</b>
Installations techniques, matériel et outillage industriels	160	2	157	4
Installations générales, agencements, aménagements	587	99	25	662
Matériel de transport	80			80
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 960	345	1 325	981
Avance et acompte versée sur commandes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 788</b>	<b>446</b>	<b>1 506</b>	<b>1 727</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 536</b>	<b>541</b>	<b>2 455</b>	<b>2 622</b>

### 2.3. Informations relatives aux participations

	Capital	Réserves et RAN	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
<b>Filiales</b>										
Apsys Risk Engineering Ltd (2018)	750 K€	-1211K€	100%	900K€	0			591K€	-108K€	0
Apsys Risk Engineering GmbH (2018)	25 K€	226K€	100%	25K€	25K€			1754K€	158K€	0
<b>Participations</b>										
Néant										

Créances (en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
Prêts	510		510
Autres immobilisations financières	229		229
Créances clients	34 044	34 044	
Personnel et comptes rattachés	37	37	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 249	1 249	
Groupe et associés	23 619	23 619	
Débiteurs divers	67	67	
Charges constatées d'avance	95	95	
<b>TOTAL</b>	<b>59 850</b>	<b>59 111</b>	<b>739</b>

Dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, moins de 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	348		348	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 672	7 672		
Personnel et comptes rattachés	5 546	5 546		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 113	2 113		
Dettes fiscales	7 095	7 095		
Groupe et associés	1 424	1 424		
Autres dettes	692	692		
Produits constatés d'avance	2 743	2 743		
<b>TOTAL</b>	<b>27 633</b>	<b>27 285</b>	<b>348</b>	

13.1.1.1. Provisions, dotations et reprises

Provisions	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Pour perte à terminaison	1 436	68	1 436	68
Pour pensions et obligations	2 116	214	73	2 257
Pour litiges	478	326	275	530
Liées à des participations		590		590
<b>TOTAL I</b>	<b>4 031</b>	<b>1 198</b>	<b>1 784</b>	<b>3 445</b>

Dépréciations	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres de participations	900			900
Sur comptes clients	726	353	649	430
<b>TOTAL II</b>	<b>1 626</b>	<b>353</b>	<b>649</b>	<b>1 330</b>

<b>TOTAL I + II</b>	<b>5 657</b>	<b>1 551</b>	<b>2 433</b>	<b>4 775</b>
Dotations et reprises d'exploitation		961	2 433	
Dotations et reprises financières		590		
Dotations et reprises exceptionnelles				

13.1.1.2. Créances

(en milliers d'euros)	Montant TTC
Créances clients	9 632
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	557
<b>TOTAL</b>	<b>10 190</b>

13.1.1.3. Fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	Montant TTC
Fournisseurs et comptes rattachés	5 540
Personnel et comptes rattachés	5 495
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	768
<b>TOTAL</b>	<b>11 802</b>

## 1.2.1. Capital social

Le capital de 750 000 euros est divisé en 44 500 actions dont 99,10 % détenues par Airbus SAS.

	Nombre
Actions composant le capital social au début de l'exercice	44 500
Actions émises pendant l'exercice	
Actions remboursées pendant l'exercice	
Actions composant le capital social en fin d'exercice	44 500

## 1.2.2. Répartition du CA par zones géographiques

	Montant
France	60 794
Etranger	5 034
<b>Total</b>	<b>65 828</b>

## 1.2.3. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés 2019 est une charge nette de 1002 k€ et il se compose de :

- une charge de 2 307 K€ sur le résultat courant,
- une charge de 2 K€ sur le résultat exceptionnel,
- et un produit de 1 307 K€ de crédits d'impôt (recherche et mécénat).

## 3 AUTRES INFORMATIONS

### 3.1. Effectif salarié

	Personnel salarié
Cadres	459
Employés	51
<b>Total</b>	<b>510</b>

### 3.2. Honoraires de certification des comptes

Le montant des honoraires au titre de la certification des comptes annuels s'élève à 35 K€.

Le Président ne reçoit pas de rémunération directe, il est rémunéré par le groupe qui refacture la société. Les montants ne sont pas indiqués car cela reviendrait à donner une information individuelle.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite et des médailles du travail sont :

- taux d'actualisation : 0,6 %
- taux d'augmentation des salaires : 2,5 %
- taux d'inflation : 1,7%

L'engagement total s'élève à 2 488 K€ et le montant provisionné, selon la méthode du corridor, s'établit à 2 257 K€.

Les comptes d'APSYS sont inclus dans les comptes consolidés de :

Airbus SAS  
2 Rond-Point Emile Dewoitine  
31700 Blagnac  
SIREN : 383474814

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par les effets de la crise sanitaire liée au COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré exact. Le 6 mai, à la date d'arrêt des comptes 2019 par le Président, au vu de la trésorerie dont dispose la société et de ses perspectives d'activité pour l'exercice 2020, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation durant les 12 prochains mois.